Document generated on 07/14/2025 5:41 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Les campus intercommunautaires de Saint-Augustin
Révolution tranquille… et architecturale

Martin Dubois

Number 104, Spring 2005

Modernité architecturale : le défi à l'oeuvre

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15456ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dubois, M. (2005). Les campus intercommunautaires de Saint-Augustin : révolution tranquille… et architecturale. *Continuité*, (104), 33–38.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES CAMPUS INTERCOMMUNAUTAIRES DE SAINT-AUGUSTIN

Révolution tranquille... et architecturale

À moins d'y avoir étudié, de demeurer dans les environs ou d'y être allé lors d'un congrès, peu de gens savent ce que sont ces tours blanches qui s'élèvent au-dessus des arbres à la limite des anciennes villes de Cap-Rouge et de Saint-Augustin-de-Desmaures, à l'ouest de Québec. Pourtant, ces campus intercommunautaires gagnent à être connus, ne serait-ce que pour leurs qualités architecturales et leur remarquable résistance aux épreuves.

par Martin Dubois

Nés dans le contexte social particulier des années 1960, les campus intercommunautaires de Saint-Augustin sont des témoins concrets des changements qui ont bouleversé la société québécoise et le système d'éducation durant la Révolution tranquille. Lorsqu'on s'y aventure, on découvre une véritable petite cité moderne au cœur de la banlieue, entre le lac Saint-Augustin et le fleuve Saint-Laurent.

Un concept cohérent et efficace

Cet ensemble est formé du Collège Notre-Dame-de-Foy (l'ancienne école normale) et de l'ancien Séminaire Saint-

Vue à vol d'oiseau des campus intercommunautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures. Au début des années 1960, 16 communautés religieuses masculines ont décidé de mettre leurs ressources en commun pour offrir un milieu de vie et d'enseignement moderne.

Photo : Pierre Lahoud

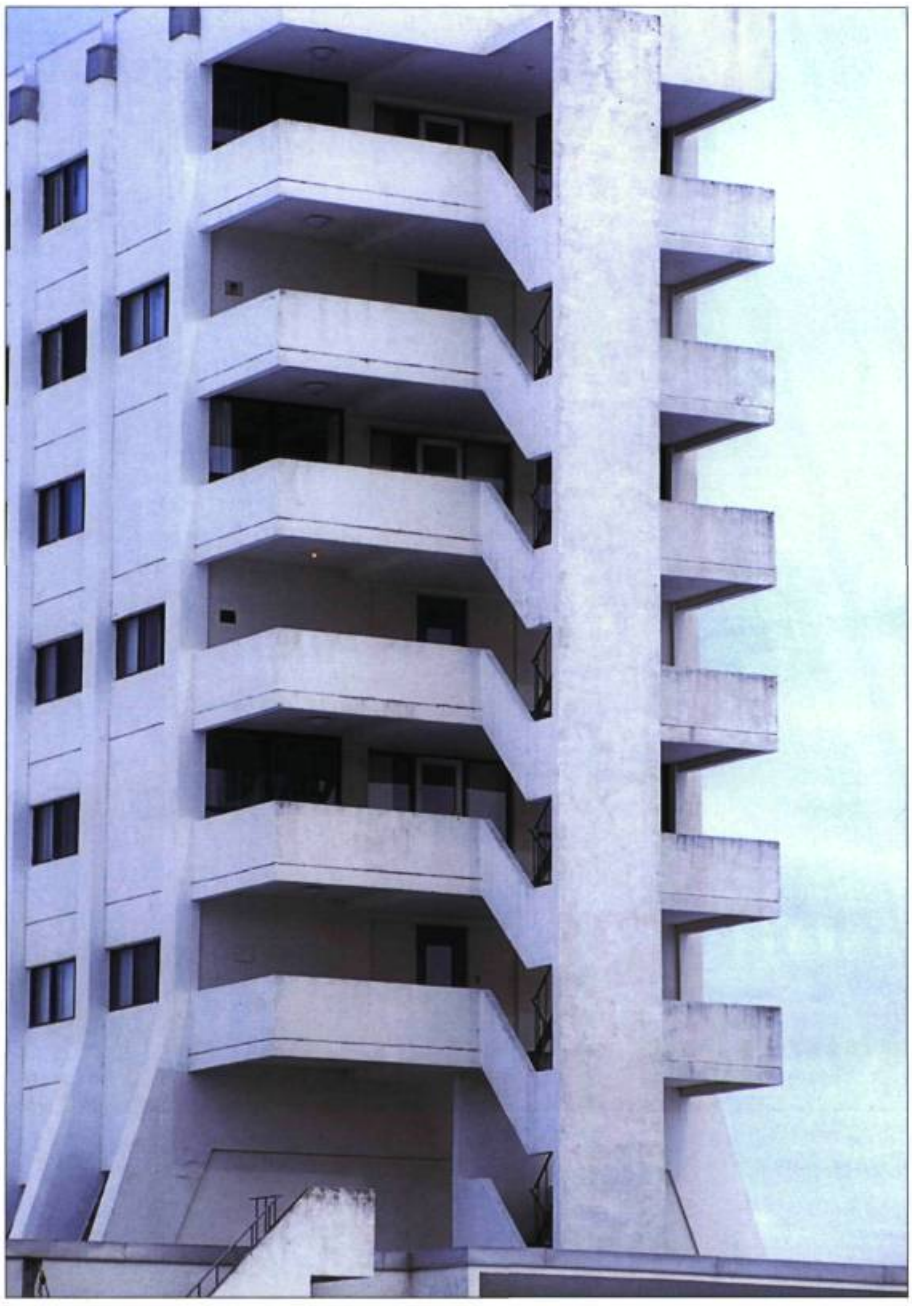

Construite en 1964-1965, la résidence Champagnat est l'œuvre des architectes Saint-Gelais, Tremblay, Tremblay.

Photos : François Rivard

Augustin, deux campus d'enseignement issus de la volonté de 16 communautés religieuses masculines de mettre en commun leurs ressources matérielles, humaines et financières afin d'offrir un encadrement scolaire et spirituel de qualité adapté aux réalités modernes. L'idée initiale : construire des pavillons d'enseignement communs comprenant des classes, des amphithéâtres, une bibliothèque et des équipements sportifs autour desquels des résidences de religieux et d'étudiants seraient érigées. Les différentes communautés enseignantes partageraient certaines installations tout en conservant leur autonomie.

Construit entre 1962 et 1966, l'ensemble est divisé en deux campus distincts afin de respecter la hiérarchie ecclésiastique : les pères occupent la partie haute et boisée du site, leurs 11 résidences étant regroupées autour du Séminaire Saint-Augustin, tandis que les frères sont installés sur la basse plaine, leurs 5 résidences entourant l'École normale Notre-Dame-de-Foy.

Les campus possèdent des plans d'ensemble issus de l'urbanisme moderne et des meilleurs principes d'aménagement paysager de l'époque. La nature et les espaces verts y occupent une grande place, les éléments discordants comme les stationnements et les réseaux de distribution sont camouflés dans le paysage et la circulation y est aisée, autant pour les voitures que pour les piétons.

Les principes d'implantation et de composition de l'architecte coordonnateur Jean-Marie Roy, qui impose des règles de design notamment inspirées du style International, ont permis d'unifier l'architecture des édifices des campus. Roy élabore un système volumétrique rigoureux : les zones privées sont exprimées par un volume vertical – une tour – et les zones communautaires par un volume horizontal – un basilaire. Du point de vue formel, l'architecte dicte également quelques règles architecturales, dont l'utilisation du toit-terrasse pour bénéficier des vues sur le fleuve et le lac, le choix du béton, peint en blanc ou en gris clair, comme matériau prédominant, ainsi que les fenêtres constituées de simples percées dans les murs, sans encadrement.

L'ensemble dégage une cohésion et une harmonie remarquables. Chacun des pavillons des campus est une œuvre architecturale en soi grâce aux architectes de talent qui ont su, malgré les principes imposés, les modeler, les sculpter et les raffiner pour leur donner une forte personnalité. Les chapelles, entre autres, sont particulièrement remarquables. À part Jean-Marie Roy, qui a conçu 7 des 18 édifices des campus, d'autres architectes reconnus ont apporté leur concours, notamment Evans Saint-Gelais, Fernand Tremblay, Jacques DeBlois, Paul Gauthier, Gilles Guité, Jean-Claude Leclerc, Gaston Amyot.

Le temps du recyclage

Inaugurés en 1965, l'école normale et le Séminaire n'auront finalement été opérationnels, selon leur vocation originale, que pendant quelques années. L'abolition des collèges classiques, la mise sur pied des cégeps ainsi que le transfert de la formation des maîtres vers l'université minent les espoirs des différentes communautés qui ont participé à ce vaste projet éducatif. Les deux institutions deviennent ainsi des collèges privés offrant le cours de niveau collégial pour la formation générale et professionnelle, et doivent composer avec une baisse importante des vocations religieuses et sacerdotales.

Le sous-financement des collèges rend difficiles les 10 premières années d'existence des campus, si bien qu'à partir de 1975, certaines communautés endettées doivent vendre leur résidence. Si le Collège Notre-Dame-de-Foy s'est jusqu'à aujourd'hui assez bien tiré d'affaire en raison de ses programmes de formation professionnelle diversifiés et adaptés au marché du travail, le Séminaire Saint-Augustin a dû fermer ses portes en 1996.

La résidence André-Coindre (1962-1965) est l'œuvre de l'architecte Jean-Marie Roy, qui a conçu 7 des 18 édifices des campus.
Photo : François Rivard

Les pavillons de résidences sont alors recyclés un à un, non sans difficultés, pour répondre à de nouveaux besoins. Certains sont transformés en centre d'hébergement, en maison de thérapie, en centre de formation, d'entraide et de réinsertion sociale. Les équipements en place conviennent très bien aux nouvelles fonctions. Les chambres et les installations sanitaires sont utilisées pour l'hébergement, les salles servent aux rencontres, réunions ou sessions de formation, les cuisines et le réfectoire continuent à être employés pour les services alimentaires, la chapelle devient un lieu de recueillement, tandis que le gymnase, les salles de jeux, les terrasses et les terrains de sport extérieurs offrent l'espace nécessaire pour les activités récréatives. Le cadre enchanteur dans lequel se trouvent les édifices favorise l'isolement, la tranquillité et le bien-être

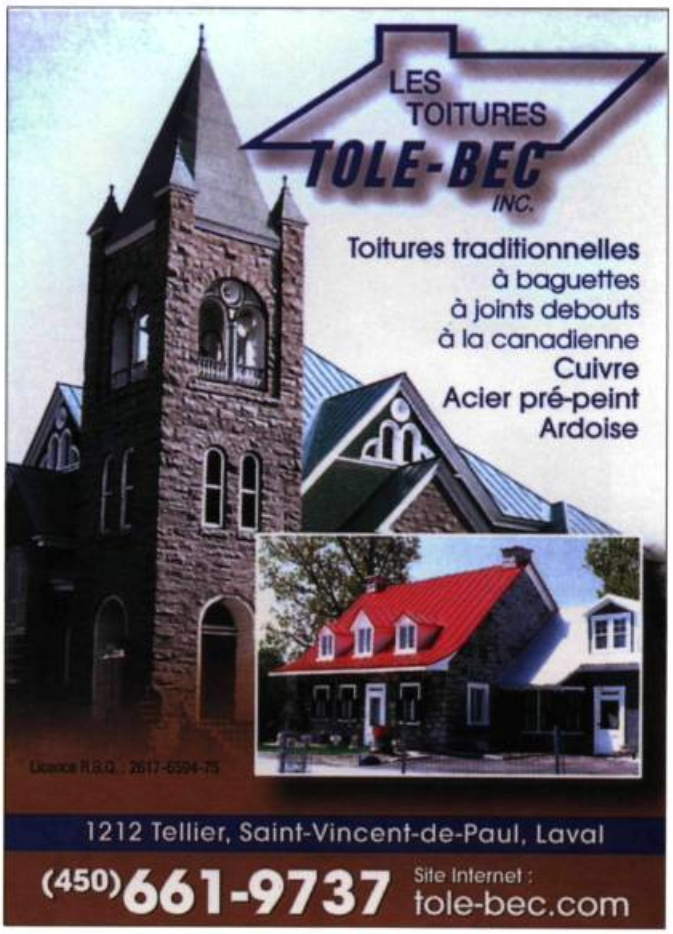

La résidence De-La Salle (1964-1965), de l'architecte Gaston Amyot.
Photo : François Rivard

dont ont besoin les clientèles qui fréquentent ces lieux. Ces différentes formes de recyclage à caractère social s'adaptent très bien aux pavillons, dont l'architecture intérieure et extérieure est conservée quasi intacte.

Dans d'autres cas, les nouvelles fonctions amènent des modifications beaucoup plus importantes. Trois résidences du campus des pères sont transformées en bureaux et en laboratoires pour des entreprises œuvrant dans le domaine de la haute technologie, et deux pavillons du campus des frères deviennent des pavillons d'enseignement. Alors que l'extérieur des édifices est peu affecté, l'intérieur est radicalement modifié.

Les problèmes de conservation

Si les édifices des campus sont bien construits sur le plan structural, leur entretien cause problème dès les premières années. Par exemple, il faut refaire certaines toitures constituées d'une dalle ou d'un voile en béton, car elles ne sont pas étanches.

L'isolation des bâtiments laisse également à désirer. En raison des faibles budgets de construction et des coûts minimes liés à l'énergie à cette époque, on a lésiné sur l'épaisseur de l'isolant dans les murs. On préférait alors attribuer une plus grande part du budget à la qualité des espaces ainsi qu'aux finis intérieurs et extérieurs. La crise du pétrole, qui a entraîné une flambée des coûts de l'énergie au début

À sa manière et avec un grand sentiment de fierté, L.M.Sauvé contribue à façonner l'environnement des Montréalais et Montréalaises depuis maintenant 50 ans.

L.M. SAUVÉ 50e anniversaire

8305, rue Lafrenaie, Saint-Léonard (Québec) H1P 2B1
463, rue Sainte-Catherine Ouest, bur. 105, Montréal (Québec) H3B 1B1

T 514.329.3399 W lmsauve.com
F 514.329.2628 E lms@lmsauve.com

des années 1970, a complètement changé la donne. Les pavillons sont devenus très coûteux à chauffer. À partir de 1975 est survenue une vague de travaux destinés à refaire l'enveloppe de plusieurs résidences énergivores. Après avoir ajouté environ cinq centimètres d'isolant sur la face extérieure des bâtiments, on les habillait de tôle profilée blanche ou grise qui ne demandait presque aucun entretien.

Le béton et le crépi peints en blanc qui recouvraient la plupart des bâtiments des campus exigeaient un entretien périodique, au même titre que les édifices plus traditionnels. L'habillage des pavillons en tôle réglait donc deux problèmes plutôt qu'un: la faible isolation des bâtiments et la dégradation des surfaces blanches, difficiles d'entretien.

L'habillage des bâtiments de tôle a conduit à des interventions moins heureuses, comme la fermeture de certains espaces entre les volumes des bâtiments. Dans le cas de plusieurs résidences, des pilotis ou un noyau de services supportaient les tours abritant les chambres, qui se détachaient presque complètement du basilaire. Lors des travaux, on a jugé opportun de fermer et d'isoler l'espace libre sous les tours, formant ainsi un seul bloc avec les deux volumes distincts. Ce type d'intervention, jumelé à la fermeture de quelques alcôves, a dénaturé l'aspect original des bâtiments, dont la qualité plastique reposait justement sur ces jeux de volumes.

Sur les 16 résidences que comptent les deux campus, une douzaine ont été entièrement ou partiellement « enveloppées » de tôle entre les années 1975 et 1990. Certes, à distance, rien ne semble avoir été modifié par rapport à la volumétrie originale, mais vus de plus près, les bâtiments apparaissent singulièrement appauvris. Bien que certains de ces travaux « de surface » soient des interventions réversibles qui protègent pour quelque temps les parois originelles sans en altérer les volumes, les détails architecturaux ont grandement perdu en finesse. Certains pavillons sont heureusement restés intacts, ce qui permet d'apprécier leur état d'origine.

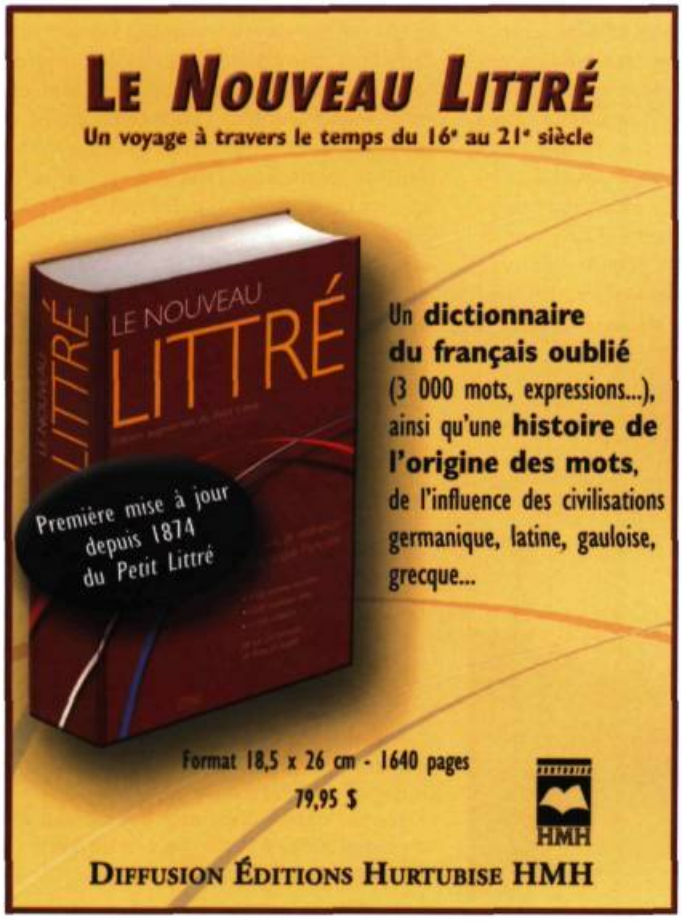

La résidence De-La Menais (1964-1965), œuvre de Leclerc et Villemure architectes.
Photo : François Rivard

Les menaces planent

Ce type d'intervention, qui facilite l'entretien tout en isolant à faible coût, fait partie des dangers qui guettent notre architecture moderne. La tendance québécoise actuelle qui vise à réduire les coûts d'entretien des bâtiments, couplée à une méconnaissance des qualités du patrimoine moderne et de son impact sur le paysage construit, donne souvent lieu à des situations déplorables. Le béton blanc, qui a tant contribué à l'identité de cette modernité « blanche », est indissociable de l'effet de « prisme pur » si recherché par ses créateurs. Or, plusieurs églises et bâtiments de la province ont perdu cette signature. Certains pavillons des campus n'ont pas échappé à cette triste réalité.

Une autre menace, plus grave encore, guette les campus : la détérioration des paysages naturels environnants. Ceux-ci ont fait place, depuis une décennie, à de nouveaux lotissements résidentiels d'une navrante banalité qui grugent, petit à petit, les terrains des campus. Les nouveaux quartiers de pavillons de banlieue détonnent avec la qualité formelle des tours blanches des deux collèges privés.

Ces constructions semblent peu se soucier de la qualité des espaces publics, des atouts naturels qu'offre le site des campus et de la volonté de créer une architecture signifiante. Dans l'espace vacant situé entre les deux collèges, un quartier de cottages cossus appelé le « Développement des campus » a poussé comme un champignon et continue de s'étendre dans le moindre espace disponible, ce qui implique beaucoup de déboisement et la disparition des derniers vergers. Heureusement, un boisé situé aux abords du lac a été protégé et les terrains mêmes des campus ont jusqu'à maintenant été peu altérés. La pression immobilière est toutefois énorme et les menaces de lotissement des terrains des campus demeurent réelles.

Les campus intercommunautaires de Saint-Augustin constituent un ensemble paysager et architectural unique au Québec, voire au Canada. L'ensemble représente un moment fort de la modernité, si bien que le groupe DOCOMOMO l'a inclus dans sa sélection internationale de monuments de la modernité. La Ville de Québec est également bien au fait de son importance dans le paysage bâti de la capitale et se penche actuellement sur l'élaboration d'outils de contrôle architectural.

Bien que plusieurs bâtiments aient souffert de la réfection de leur enveloppe, d'interventions de recyclage et du développement effréné de la banlieue, l'ensemble est relativement bien conservé. Le concept général et les intentions architecturales demeurent bien lisibles. Les campus conservent tout leur potentiel de mise en valeur. Il est donc souhaitable que le site et les paysages soient conservés dans leur intégralité, que les bâtiments soient entretenus de façon régulière et qu'ils soient réutilisés intelligemment afin de laisser aux générations futures des témoins représentatifs d'une période importante de l'histoire récente du Québec.

Martin Dubois est consultant en patrimoine et en architecture chez Patri-Arch.

Les campus possèdent des plans d'ensemble issus de l'urbanisme moderne et des meilleurs principes d'aménagement paysager de l'époque. Aujourd'hui, le quartier « Développement des campus » (ci-contre), érigé à partir des années 1990, en menace l'intégrité.
Photo : Martin Dubois